

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/campagne-de-vaccination-contre-le-virus-covid-19-demandes-de-reponses-pour>

Campagne de vaccination contre le virus Covid 19 : demandes de réponses pour prise de décision éclairée

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -
Date de mise en ligne : jeudi 22 avril 2021

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Campagne de vaccination contre le virus Covid 19 : demandes de réponses pour prise de décision éclairée

« URGENT : Beaucoup d'entre vous reçoivent actuellement une lettre conjointe du Ministère de la Santé et de la S.S.(Sécurité Sociale), vous incitant à vous faire vacciner contre le virus Covid 19. Voici une lettre que vous pourriez leur renvoyer. C'est grave. Il s'agit de préserver votre corps, premier cadeau que le Créateur de toutes choses vous a confié, par Amour pour vous.

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu l'invitation à recevoir un vaccin ARNm contre le SRAS-CoV-2 et vous en remercie.

Avant de prendre une quelconque décision y étant relative, j'aimerais que vous m'informiez :

(1) en me répondant par écrit

(2) sur les points suivants 1 à 9, puis 8 autres questions, qui me semblent fondamentaux.

1- Il faut me donner la liste complète des ingrédients des vaccins mis en circulation actuellement dans notre pays.

2- Il faut me certifier que le vaccin que vous projetez de m'injecter ne contient pas de MRC5 (des cellules de foetus avortés ou traces d'ADN humains), ce qui irait totalement à l'encontre de mes convictions religieuses.

3- Il faut me certifier qu'il n'y a aucun risque de réactions iatrogènes.

4- Il faut m' informer de toutes les contre-indications et de tous les effets secondaires potentiels, réparables ou irréparables, à court, moyen et long termes.

5- Il faut me certifier - sans équivoque- de bonne foi, dans le respect de l'article 13 de la Convention d'Oviedo, que cette technologie n'a pas le potentiel de modifier l'ADN humain grâce à ce que l'on appelle la transcriptase inverse, qui permet explicitement le transfert d'informations de l'ARNm à l'ADN.

6- Il faut me certifier que ce vaccin ne contient pas d'inserts du virus VIH.

7- Il faut me certifier que le vaccin ne contient pas de puce 'Identification par Radiofréquence (Rfid) ou de nano technologie se présentant sous une forme quelconque.

8- Il faut me certifier que tous les paramètres médicaux concernant les essais et les études requis ont été satisfaits.

9- Il faut me préciser quels sont les autres traitements possibles pour lutter contre le SRAS-CoV-2 en détaillant les avantages et les inconvénients de chaque traitement, au sens de l'article 2 du Code de Nuremberg.

De plus, je vous prie de bien vouloir me répondre simplement, par oui ou par non, aux huit questions suivantes :

- a) Si je me fais vacciner, puis-je arrêter de porter un masque ?
- b) Si je me fais vacciner, puis-je arrêter la distanciation sociale ?
- c) Si je me fais vacciner, dois-je encore respecter le couvre-feu ?
- d) Si mes parents, mes grands-parents et moi-même sommes tous vaccinés, pouvons-nous nous étreindre à nouveau ?
- e) Si je me fais vacciner, serai-je résistant à la Covid et à ses nombreux variants et pour combien de temps ?
- f) Si je me fais vacciner, est-ce que j'éviterai les formes graves avec hospitalisation, ainsi que la mort ?
- g) Si je me fais vacciner, serai-je contagieux pour les autres ?
- h) Si j'éprouve une réaction indésirable grave, des effets à long terme (encore inconnus) entraînant même la mort, serai-je (ou ma famille) indemnisé ?

D'autre part, outre vos réponses, je compte m'informer de façon contradictoire par les indications données par les laboratoires et les experts officiels du Gouvernement, mais aussi par des scientifiques indépendants et des témoignages de personnes ayant déjà été vaccinées.

Ce n'est que lorsque j'aurai recueilli toutes ces informations que je serai à même de vous remettre mon consentement libre et éclairé, après avoir évalué objectivement la balance bénéfique/risque.

Le cas échéant, je reviendrai vers vous, en ayant éventuellement sélectionné le vaccin qui me conviendrait le mieux, ou alors avec des questions préalables complémentaires.

Dans cette attente recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé :

Références légales :

« J'informerai correctement les personnes qui font appel à mes soins ». Serment d'Hippocrate, version adaptée par le Conseil national de l'Ordre des médecins (juillet 2011)

Loi du 22 août 2002 relative aux Droits du patient- article 7 §2 :

« La communication avec le patient se déroule dans une langue claire. Le patient peut demander que les informations soient confirmées par écrit ». »